

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27/04/2022

DÉPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

LOIR ET CHER

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 AVRIL 2022

MAIRIE

CHISSAY EN TOURAINE

41051

L'an deux mil vingt-deux, le 27 avril, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe PLASSAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 21/04/2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. PLASSAIS Philippe, M. PELLÉ Gilles, Mme DORNE Laurence, M. VERRIER Julien, M. PLAUT-AUBRY Richard, Mme GERBERON Claudette, M. BOYER Jean Hervé, M. VILLAIN Anthony, Mme RUZÉ Hélène, M. RÉTIF Philippe, Mme GRESLÉ Marie-Thérèse, Mme GAULT Odile.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS:

Mme ARNOU Véronique, M. ARNOULT Lionel, M. GUIRAUD Daniel.

POUVOIRS :

M. ARNOULT Lionel a donné pouvoir à M. PELLÉ Gilles.

Mme ARNOU Véronique a donné pouvoir à Mme RUZÉ Hélène.

M. GUIRAUD Daniel a donné pouvoir à Mme GAULT Odile.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. PLASSAIS Philippe, maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Secrétaire de séance : M. PELLÉ Gilles.

Objet : Ajout d'un point n°2 : Attribution d'un numéro Rue de Beaune..

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Approuve l'ajout du point cité en objet.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 avril 2022.

Monsieur le maire présente à l'assemblée le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 avril 2022.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Approuve le compte rendu du conseil municipal du 07 avril 2022.

2. Objet : Choix des entreprises dans le cadre des travaux de rénovation de l'école et de la mise en place d'une chaudière à biomasse pour 5 pôles communaux.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la Commission d'appel d'offres s'est réuni en date du 23 mars 2022 afin de procéder à l'ouverture des plis relatifs aux travaux de rénovation de l'école et de la mise en place d'une chaudière à biomasse pour 5 pôles communaux.

Vu le rapport d'analyse du maitre d'œuvre,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres, de la commission bâtiments dans sa séance du 19 avril 2022 sur le choix des entreprises soit :

LOT N° 1- BRIAULT CONSTRUCTION pour 31 414,01 euros HT

- LOT N° 2- BRIAULT CONSTRUCTION pour 211 773,84 euros HT

- LOT N° 3- PEYON pour 254 575,15 euros HT

- LOT N° 4- BL RENOVE pour 87530,35 euros HT

- LOT N° 5 – HCONSULTING pour 91 386,23 euros HT

- LOT N° 6- CISENERGIE pour 169 152 euros HT

- LOT N° 7- BRUNET pour 50 819 euros HT

Monsieur le Maire demande au conseil Municipal d'entériner le choix des entreprises retenues par les deux commissions énumérées ci-dessus.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire à l'unanimité des membres présents et représentés

Pour : 13

Contre : 2

Abstention : 0

- APPROUVE le choix des entreprises retenues par les deux commissions lors de la réunion du 19 avril 2022.

-ACCEPTTE le coût total des travaux s'élevant HT à 895 778,73 €

- AUTORISE le Maire à signer les marchés et les pièces s'y rapportant concernant les lots énumérés ci-dessus pour clore la procédure

- DIT que les crédits sont inscrits au B.P. 2022.

3. Attribution d'un numéro Rue de Beaune.

Vu la demande de Monsieur PERES reçue par mail en date du 25 avril 2022,

Vu la disponibilité du numéro 1A,

Vu la configuration et l'utilité de créer un numéro à coté du 1 rue de Beaune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Approuve la création du numéro 1 A.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est proposé d'avancer l'heure des réunions du conseil municipal de 20 h à 19 h 30.
- Un rappel est fait pour demander au policier municipal de participer à une prochaine réunion du conseil municipal.
- Le projet de regroupement de commerces est évoqué

Fin de la réunion.

